BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2750

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Ventes et cessions

107 372 906 RCS Amiens.
LE FOURNIL BERNAVILLOIS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 39, Rue Du Général Jean Crépin, 80370 Bernaville.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 110000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Boulangerie pâtisserie. Confiserie, chocolaterie, glaces, épicerie, vente de boissons non alcoolisées à emporter. Traiteur..
Adresse : 39, Rue Du Général Jean Crépin, 80370 Bernaville.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **KIM** (Sylvain Roger). Nom d'usage : KIM.
Date de commencement d'activité : 20 août 2026.
Publication légale : Lagazettefrance.fr *du* 26 août 2026.
Oppositions : Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales au siège du fonds vendu à BERNAVILLE (80370) 39 rue du Général Jean Crépin, et pour la correspondance à CHAUNY (02300) 7 rue Aristide Briand, par le cabinet BONO..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 20/08/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE DE LA SOMME le 21/08/2026. Référence : Dos 2026 00030299 ref 8004P01 2026 A 01464. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 39 Rue Du Général Jean Crépin 80370 BERNAVILLE. Adresse du nouveau propriétaire : 39 Rue Du Général Jean Crépin 80370 BERNAVILLE. Acte sous seing privé en date du 20/08/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE DE LA SOMME le 21/08/2026. Référence : Dos 2026 00030299 ref 8004P01 2026 A 01464. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..